



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA GIRONDE

*Direction départementale  
des territoires et de la mer de la Gironde*

Arcachon, le 30 juin 2014

---

*Service maritime et littoral*

**AVIS AUX NAVIGATEURS  
DU BASSIN D'ARCACHON**

**N° 18**

Les usagers du bassin d'Arcachon sont informés qu'en raison du déroulement d'un spectacle pyrotechnique à 22h30 le **samedi 5 juillet 2014** dans la conche du Mimbeau, commune de LEGE CAP FERRET, le mouillage, et la navigation des navires et engins nautiques seront interdits :

dans un rayon de 140 mètres autour du point 44° 38,698' N et 1° 14,637 O (WGS84) correspondant à la zone de tir du spectacle

Il est demandé aux usagers de naviguer prudemment à proximité.

L'Administrateur des Affaires Maritimes  
**Michel ARDOHAIN**  
Chef de l'Unité Encadrement  
et Contrôle des Usages